

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FASS PIECES AUTO » en abrégé « FPA »

Siège Abidjan, Attécoubé, AGBAN VILLAGE, Lot 100,
Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Jan. 2023 , et enregistrés au CEPICI le 03 Fév. 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FASS PIECES AUTO » en abrégé «
FPA »

Objet : -Achat et ventes de pièces détachées
-Tous travaux de Bâtiment et Travaux publics,
-Génie civil
-Aménagement foncier,
-Fourniture de mobilier, matériel et Equipement
de bureau,
-Prestation de services informatiques et Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Attécoubé, AGBAN VILLAGE, Lot 100, Ilot 12

Dirigeant(s) M ODEMAKINDE IFASEUN ADEYEMI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00886 du 09/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11600/GTCA/RC/2023 du 09/03/2023

